



HAL
open science

Le dernier voyage du Bateau ivre

Benoît Cornulier (de)

► **To cite this version:**

| Benoît Cornulier (de). Le dernier voyage du Bateau ivre. 2021. hal-03315791v1

HAL Id: hal-03315791

<https://hal.science/hal-03315791v1>

Preprint submitted on 5 Aug 2021 (v1), last revised 4 Sep 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DERNIER VOYAGE DU BATEAU IVRE

Un vœu embarrassant

La compréhension du plus célèbre poème de Rimbaud « le Bateau ivre », en bloc et en détail, a considérablement progressé depuis quelques dizaines d'années grâce aux études de quelques chercheurs¹. Mon propos est ici d'examiner le sens exact du dernier hémistiche de l'avant-avant-dernière strophe : « Ô que j'aïlle à la mer ! », qu'on n'a pas encore noyé sous les commentaires. Il est essentiel de le comprendre exactement : c'est la dernière volonté de ce bateau qu'au tout début du poème les haleurs et les Fleuves ont laissé « descendre où je voulais ». Où voulait-il descendre ? évidemment *à la mer*. C'est ce qu'avec enthousiasme il fait immédiatement (§3-5) avant de se baigner (« dès lors », §8-17) dans « le Poème / de la Mer » et d'y vivre (savoir et voir) des expériences extraordinaires qui sont largement des visions de poète voyant ; puis, comme las de voguer en « fileur éternel des immobilités bleues » (§18-21:3), d'avouer enfin qu'il « regrette l'Europe ». Car, *certes*, il a vu des îles extraordinaires où peut-être dort la « future Vigueur » (§22) ; *mais* il a trop pleuré, les Aubes sont navrantes... » (§23 :1-3), et voilà donc sa dernière volonté : « Ô que j'aïlle à la mer ».

Ce dernier vœu m'a toujours embarrassé. Qu'est-ce que c'est que ce bateau qui est à la mer, qui apparemment en a marre, et qui veut aller à la mer ? Les deux strophes de justification qui suivent ce vœu ne sont pas faites pour me rassurer : l'avant-dernier quatrain dit que, *si* il y a tout de même une « eau d'Europe » qu'il désire, c'est la flache où un enfant lâche un papillon ; mais ce n'est là qu'une restriction conditionnelle, ce n'est *pas* le vœu qu'il a effectivement et définitivement formé ; le dernier quatrain explique en détail pourquoi il ne veut plus « nager » en mer – être baigné par la langueur des lames ; suivre les porteurs de coton ; passer à travers les drapeaux et flammes ; et, suprême horreur, « nager » ou naviguer, non pas en *voyant*, mais *sous les yeux* des pontons.

Mon propos est ici de partager mon embarras même avec des commentateurs que ce vœu ne paraît pas, en soi, avoir particulièrement embarrassé, même s'ils ont admirablement commenté jusqu'aux tout derniers vers, notamment en montrant la portée politique de ce poème².

La quille éclatée

La plus *proche* manière de sortir de cet embarras me semble être de regarder l'hémistiche initial auquel le vœu d'aller à la mer succède immédiatement, composant avec lui le vœu effectivement conclusif du poème :

Ô que ma quille éclate ! Ô que j'aïlle à la mer !

À première vue, ce sous-vœu initial ne peut que compléter spectaculairement – comme une provocation sémantique quasi ostentatoire, théâtrale – l'embarras sémantique d'un honnête lecteur. Car, tout de même, qu'est-ce que c'est que ce bateau qui forme le vœu d'aller à la mer – et qui prépare ce vœu par le vœu que sa quille éclate ? Il veut couler, ou quoi ?

En fait c'est tout ce que j'ai trouvé comme explication, c'est-à-dire pour essayer de trouver le poème cohérent : *il veut couler*, tout simplement. C'est son dernier mot et sa façon d'« aller à la mer », comme un fleuve qui va à la mer, pas pour « nager » à la surface, mais pour y plonger. Dans ce qui suit, je vais uniquement essayer de justifier cette interprétation du dernier vœu du bateau ivre, *aller à la mer*.

¹ Je me contenterai ici de renvoyer au site d'Alain Bardel, consulté début août 2021, où sont cités notamment des travaux décisifs de David Ducoffre et de Steve Murphy, et aux commentaires de Bardel lui-même.

² Significativement le site – remarquable – d'Alain Bardel ne cite ni ne propose de commentaire spécifique pour « que j'aïlle à la mer ! ».

Gouvernail et grappin, puis la quille

Le vœu que la quille éclate succède à l'action de « l'eau » qui au début de l'aventure « lava » le bateau, « dispersant gouvernail et grappin », dispersion immédiatement suivie des mots « Et dès lors ... » ; c'est-à-dire que libéré du gouvernail qui servait à le *guider* comme les haleurs et du grappin qui servait à l'*immobiliser*, le bateau a pu vivre ses expériences de vogueur en mer. À la différence de ces engins, la quille ne servait à personne pour le conduire ou le fixer le bateau ; mais, plus essentiel, elle servait au bateau lui-même pour flotter. Le *Dictionnaire moderne des termes de marine et de la navigation à vapeur* de Leméthéier (1845 : 112)³ la définit par sa fonction :

« C'est une pièce de charpente... qui forme la base et le fondement de toute la carcasse ou charpente du navire », « les côtés » de celui-ci « s'adaptant sur la quille, comme les côtes d'une squelette sur l'épine du dos »

Donc c'est sa colonne vertébrale, qui assure sa cohérence ; si elle éclate comme le veut le bateau, les côtés du bateau vont se disjoindre et il coulera (c'est garanti) ; le verbe « éclate » correspond exactement à cette disjonction. Le vœu du bateau est stupide s'il veut aller « nager » en mer ; cohérent seulement s'il désire couler⁴.

Le bateau frêle en eau d'Europe

Même en contexte conditionnel et restrictif, le désir d'une certaine « eau d'Europe », exprimé ensuite (§ -2), est-il contraire au désir d'aller/couler en mer ? On peut se le demander d'autant plus que ce petit bateau est un analogue enfantin quasi explicite du bateau ivre adulte puisqu'il « lâché » par un enfant dans la mare comme le bateau adulte avait été lâché par les haleurs et laissé descendre par les Fleuves.

Or c'est un bateau « frêle », c'est-à-dire fragile (qui se rompt facilement). Les dictionnaires anciens sont éloquents. Celui de l'*Académie* (1832 :25) définit : « Fragile, aisé à casser, à rompre » et donne pour premier exemple « Une frêle barque ». Celui de Féraud (1787-8) illustre notamment par : « Les Tyriens furent les premiers, qui osèrent se mettre dans un frêle vaisseau, à la merci des vagues et des tempêtes » et « Ces citoyens des mers, qu'une ardeur vagabonde / Dès l'enfance enchaîna dans de frêles vaisseaux. » ; « frêle » semble évoquer le risque de naufrage. Le bateau d'enfant qu'à la rigueur admettrait d'imiter le Bateau ivre est donc un bateau fragile que risque autant couler en mare qu'un navire en mer. Ce risque est précisé et doublement confirmé par la comparaison dans la comparaison : le Bateau ivre serait *comme* un bateau qui est frêle *comme* un papillon de mai ; d'abord parce que les papillons sont fragiles et souvent de vie brève (à l'état adulte de papillon), la précision « de mai » peut évoquer une durée de l'ordre d'un mois ; ensuite, parce que la connotation politique de l'insurrection parisienne née en mars, écrasée en mai dernier (quand le poème est écrit), implique une fin rapide et tragique. Donc la comparaison au bateau enfantin ne pourrait représenter d'espoir que désespéré. Enfin la qualification de la flache « noire et froide », donc à eau noire et froide, est plus directement pertinente pour le petit bateau qui coule dedans que pour celui qui réussirait à flotter en surface.

Donc le voyage final du bateau frêle en pleine mare risque fort de couler « dans » l'eau « noire et froide » et si c'est le dernier désir/rêve du Bateau ivre, c'est son désir de couler.

Ivresse d'eau

De quoi le Bateau ivre est-il ivre ? On peut supposer qu'il est ivre de plusieurs choses (en analogie). Mais le texte donne une seule spécification : sa « carcasse », même pas bonne à « repêch[er] » (mot inquiétant), est « ivre d'eau ». Couler est la meilleure manière de satisfaire une telle soif.

Préfigurations de la noyade

Rappelons la première des deux strophes (5-6) qui d'avance résume le sens de l'expérience du Bateau libre :

§6. Et dès lors, je me suis baigné dans le Poème / de la Mer, infusé d'astres, et lactescent, / dévorant les azurs verts ; où, flottaison blême / et ravie, un noyé pensif parfois descend...

« Bain » plutôt spécial, ambigu, « dans » la mer. Il pourrait y flotter comme une bonne « flottaison », mais si celle-ci est « ravie » par la mer, elle peut être en train de couler. La pertinence de cette idée est

³ (Le Ch^{er}) Leméthéier, Paris Robiquet 1845.

⁴ La quille est une des pièces de la construction du navire auxquelles on avait songé à s'attaquer avec des « torpedos » (torpilles) dès la guerre américaine de Sécession.

confirmée par le support nominal que l'apparition du mot « flottaison » en apposition (sans article) faisait attendre) : c'est un « noyé » qui « descend », mot non seulement dernier de la strophe, mais soigneusement détaché en cette position conclusive, avec, seulement, le mot « parfois » comme pour entretenir l'ambiguïté : *descendre, ou ne pas descendre*, telle est la question. Dans les strophes suivantes, heureusement, il ne descend pas et c'est « alors » qu'il « voit » ses visions.

Certains mots sont absents du poème même dans la strophe 6 où sont filées en contrepoint la lecture et la navigation : le (bateau)-lecteur est « pensif », « ravi », il « dévore » le Poème-(Mer), mais pas un mot *décisif* sur le fait qu'il pourrait se « plonger » dans la lecture ou s'y « noyer ».

Au contraire un mot apparaît *a posteriori* hautement suggestif : le *premier* mot (lexical) du poème : je « descendais » (avec complément direct ou d'origine : « des Fleuves »). Cette combinaison, remarquablement, reparaît intégrale (renversée) en clôture de la paire de strophes initiale : « Les Fleuves m'ont laissé descendre où je voulais ». Donc le poème s'annonce, lourdement, comme une descente. Il s'agit alors évidemment (au moins) de navigation. Puis le mot reparaît, encore en couple, deux fois : d'abord en conclusion de la première strophe de la série exaltante des visions (§6 :4). Puis en conclusion de la dernière strophe de la même série – donc de la série totale des visions (§17) ; à chacune de ces deux fois, c'est « un noyé », ou « des noyés », que descendent. Ainsi l'idée de *descente*, puis de *descente-noyade*, s'annonce, par des images inquiétantes, et en bouclage de l'introduction du poème, et en bouclage de sa série centrale et principale de visions.

Dès lors il ne serait pas étrange que le poème soit conclu par le vœu d'aller « à la mer » soit un vœu d'y descendre, comme, un noyé, parfois, descend, même à reculons.

Descendre au fond du gouffre

Les Fleurs du Mal se concluaient par un important poème auquel on a montré que le « Bateau ivre » faisait écho. Dernier vœu du poète en ce poème et en recueil, après d'autres voyages décevants : « appareiller » (pour aller en mer) ; et, tête brûlée du désir forcené de partir pour partir : « Plonger au fond du gouffre », « Au fond de l'inconnu, pour trouver du nouveau ». Le voyage extraordinaire, exaltant, du Bateau ivre, se termine par un vœu d'autant plus comparable que son auteur, idolâtre de Baudelaire, s'était donné pour programme d'aller, en voyant, dans l'inconnu, et, chargé de l'humanité (rien que ça) d'en rapporter du nouveau⁵. « Plonger » au fond du gouffre, c'est, pour éviter ce mot, y descendre.

* *
*
*

⁵ Dans ses fameuses lettres de mai 1871 pendant la Commune, dites du voyant.